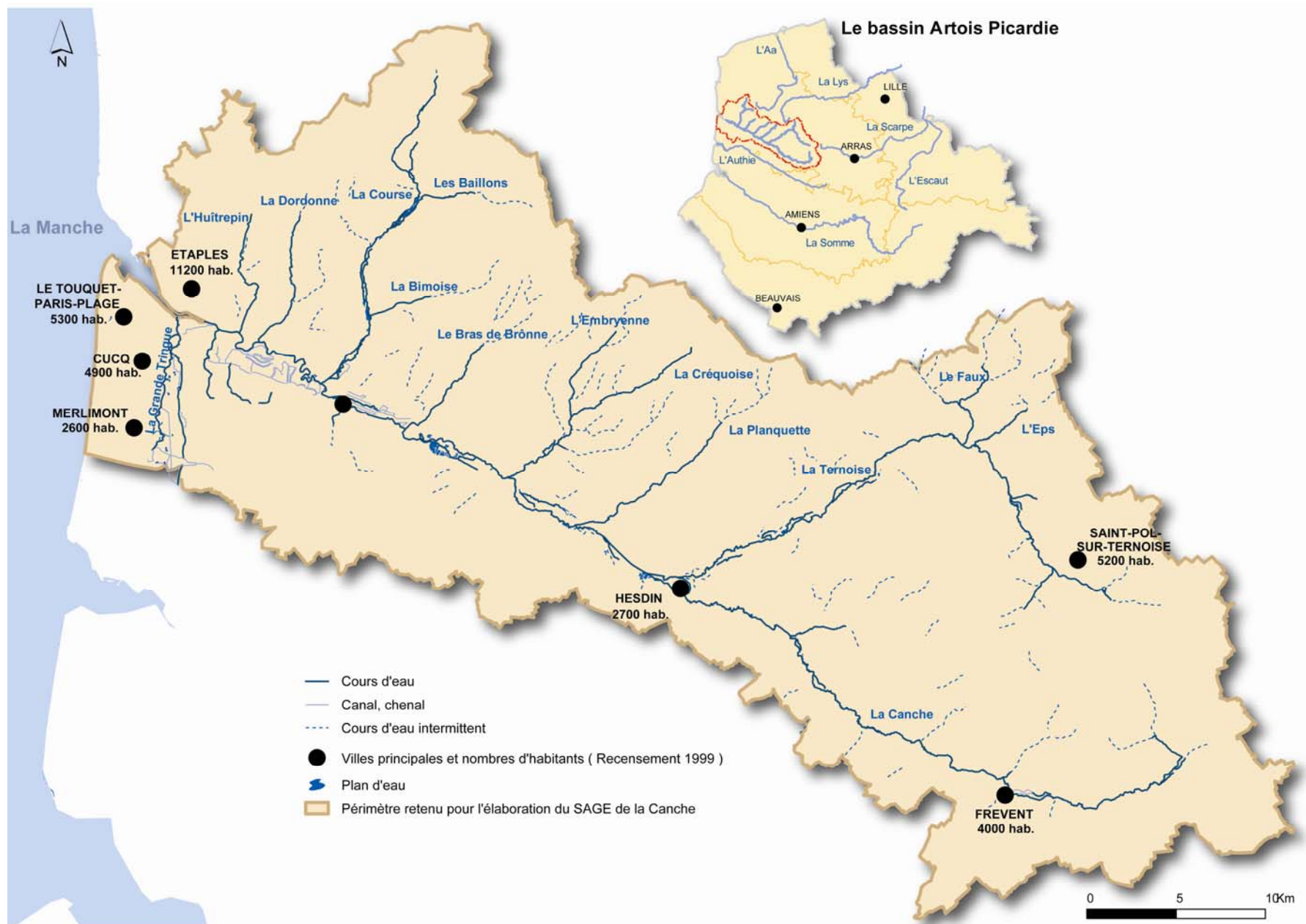


Syndicat Mixte Canche et affluents

Espèces Exotiques Envahissantes: la situation sur le bassin versant de la Canche

Le bassin versant de la Canche



Symcèa

Agir ensemble pour la Canche et ses Afluentes

Le Symcécá : Les missions

- Réalisation et mise en œuvre S.A.G.E de la Canche.
- Entretien léger des cours d'eau du bassin versant sur le territoire de compétence
- La préfiguration du contrat de baie
- Suivi des programmes de travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion et prévention des pollutions diffuses
- Le rétablissement de la continuité écologique dans le cadre de l'article 214-17 du CE
- La réalisation et la mise en œuvre des plan de gestion des cours d'eau sous DIG dans le cadre des articles 215-15 et 211-7 du CE
- Appuis et conseils auprès des collectivités
- Mise en œuvre du Plan d'attention des Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
- Communication et sensibilisation

Les 2 grands axes de reconquête des fonctionnalités des milieux aquatiques

En parallèle des problématiques d'érosion des sols, de qualités chimiques et de préservation des zones humides, deux axes de travaux ont été définis :

- La restauration et l'entretien léger des cours d'eau dans le cadre des plans de gestion quinquennaux sous déclaration d'intérêt général
- La restauration de la continuité écologique

LES EEE principales du bassin versant

- La balsamine de l'Himalaya
- La renouée du Japon
- La Berce du Caucase
- Le rat musqué

L'identification des EEE

- Les identifications et localisations sont définis dans le cadre des PGE des cours d'eau durant la phase « état des lieux – diagnostic » et sont consignées dans les documents de Déclaration d'Intérêt Général (important pour intervention sur terrains privés mais problème de limite de 6 m)
- Les superficies sont relevées pour la Balsamine et la Renouée.
- Les actions contre le rat musqué sont déterminées selon les indices forts de présence mais sont priorisées sur les terrains communaux ou sur les sites faisant l'objet d'aménagement en génie végétal.
- Critiques :
 - L'inventaire des EEE végétales est bien souvent tronqué selon la période de passage (automne-hiver)
 - Le décalage entre les inventaires et l'application des actions programmées sont discordants (prolifération)

Quelques Chiffres issus des PGE

- Canche :
 - 22 j/équipe/an pour le rat musqué
 - 10 j/équipe pour les espèces végétales
- Ternoise et affluents :
 - 20 j/équipe pour le rat musqué
 - 10 j/équipe pour les espèces végétales
- Affluents (Planquette, Créquoise, Embryenne et Bras de Bronne) :
 - 10 j/équipe pour le rat musqué
 - 7 j/équipe pour les espèces végétales

La lutte contre les EEE correspondant environ à 20 % de l'activité « entretien léger » des cours d'eau mais les 2/3 de ce poste concerne le rat musqué.

Les moyens humains du Syndicat contre les EEE

- La lutte contre les EEE fait partie des postes définis dans le cadre de l'entretien léger des cours d'eau
- Bilan de 2012 :
 - 50 j/équipe (3 cantonniers)
 - 104 rats musqués capturés
 - Environ 5 tonnes de végétaux détruits (brulés sur tôles)
- Bilan de 2013 :
 - 37 j/équipe (2 équipes de 3 cantonniers)
 - 110 rats musqués capturés
 - Environ 6 tonnes de végétaux détruits (brulés sur tôles)

La Balsamine de l'Himalaya

Qu'est ce que la Balsamine de l'Himalaya ?
Pourquoi devons nous l'éliminer ?



- C'est une plante invasive qui n'est pas originaire de France
- Elle pousse très vite jusqu'à 2m de haut, faisant concurrence à la flore sauvage
- Elle produit jusqu'à 700 graines par plante
- Les graines sont transportées par l'eau, un seul pied peut avoir un impact négatif sur une très large zone

Si vous pensez avoir cette plante dans votre jardin, utilisez les photos pour l'identifier et les schémas pour la retirer. Il est encore temps d'agir pour stopper cette dynamique destructrice de votre paysage. C'est ensemble que nous pourrions la combattre.

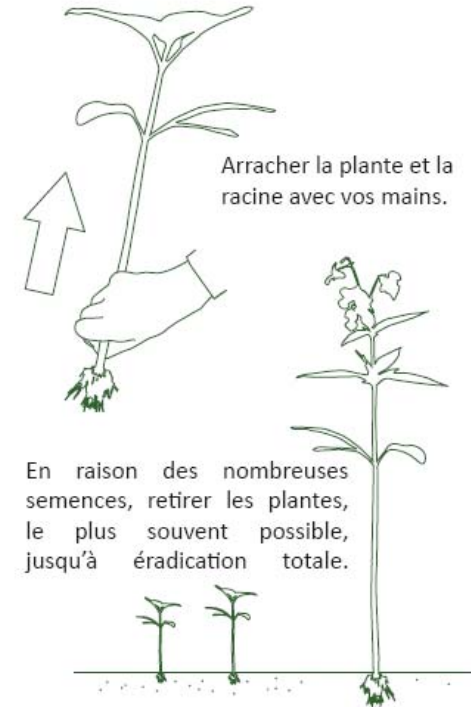
Comment s'en débarrasser ?

Arracher la plante avec vos mains, si possible en début de saison avant la floraison (Mai - Juin).

Ne pas composter, stocker les plantes dans un sac poubelle sur une surface imperméable, ne pas mettre en contact avec le sol, attendre qu'elles deviennent sèches.

Surveiller la zone infestée et retirer les nouvelles plantes.

Attention quand vous retirez la plante au bord de l'eau, vérifiez qu'aucun fragment ne tombe dans l'eau.

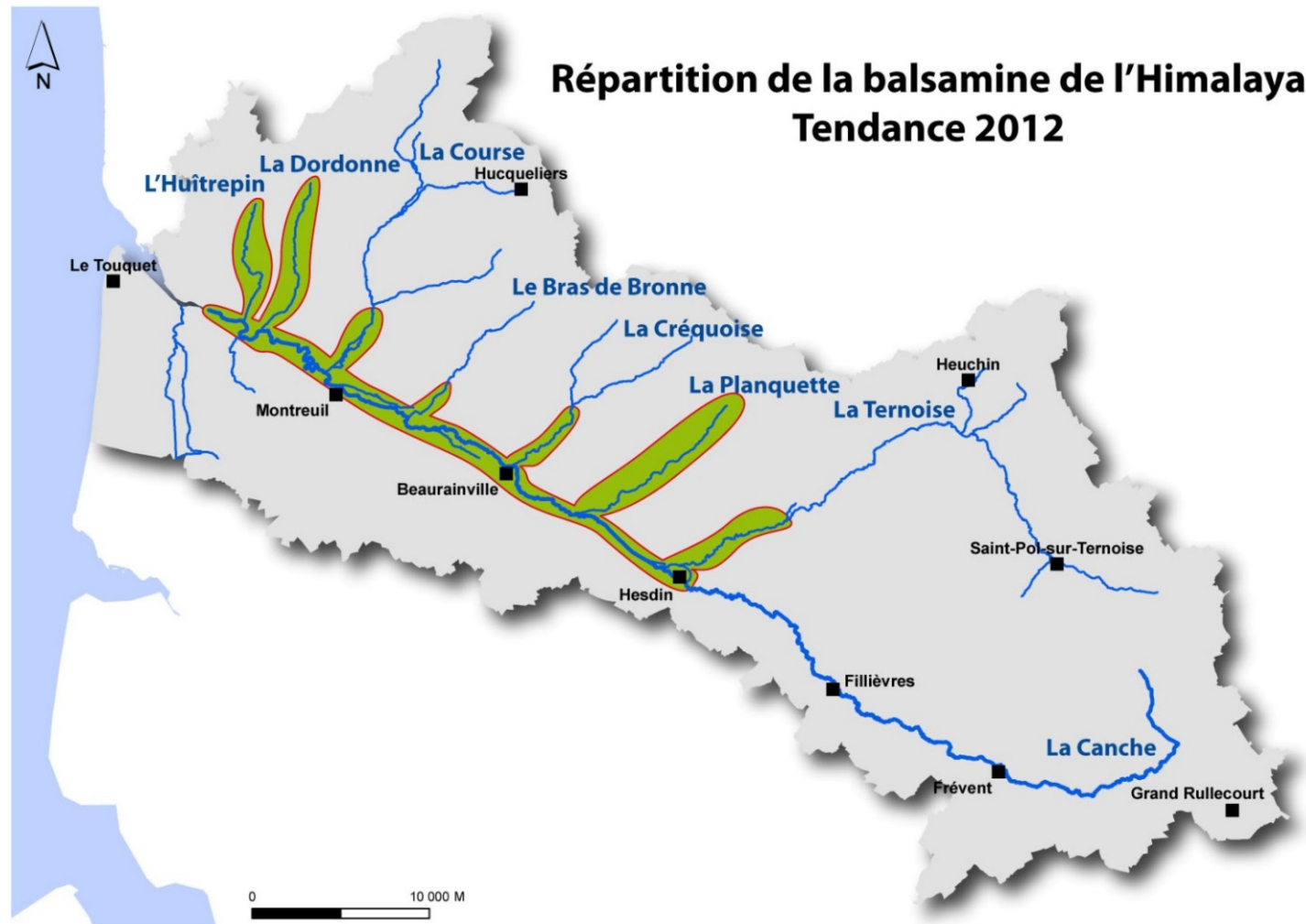


Mettre les plantes dans un sac poubelle lorsqu'elles seront sèches puis déposer le sac aux ordures ménagères.



La Balsamine de l'Himalaya

Présence sur le Bassin versant de la Canche



La Balsamine de l'Himalaya

Forte présence sur les berges



La Balsamine de l'Himalaya

- dans les zones humides



La Balsamine de l'Himalaya

- Et cultivée



Retour d'expérience lutte contre la Balsamine Journée du 6 juin 2012

Co-organisée dans le cadre de la mission d'animation
TVB du Pays des 7 Vallées

Outre l'aspect opérationnelle, cette journée sur la vallée de la Planquette avait pour objectif de sensibiliser le public à cette problématique.

Partenariat :

- CPIE Val d'Authie
- Association AILES
- FDAAPPMA
- Associations locales (Patrimoine, Pêche)
- Mairie
- Symcélia
- Presse et TV locales

Retour d'expérience lutte contre la Balsamine

Journée du 6 juin 2012



Symcèa

Agir ensemble pour la Canche et ses Afluentes

Bilan de la journée du 6 juin 2012

Points forts :

- 35 personnes partenaires ont participé à l'arrachage sur 1 journée
- 6 m³ ont été enlevés
- Les équipes du Symcéesa ont continué l'arrachage sur l'ensemble du cours d'eau (28 km de berges)
- Un relai intéressant dans la presse locale
- Une probable reconduction de l'opération en 2013

Points faibles :

- La période a été moyennement appréhendée (pousses peu développées)
- Un résultat peu probant dû à une action limitée

Les facteurs limitant

- Un état des lieux incomplet (période de passage sur le terrain)
- Une dynamique peu à pas connue
- Peu de moyens humains
- Peu de prise de conscience locale
- Pas de lieu de stockage

Vers une nouvelle journée de sensibilisation en 2014

- Une journée concernant la lutte contre la Berce du Caucase organisée dans le cadre de la mission d'animation TVB du Pays des 7 Vallées en partenariat avec le Symcécéa
- Date fin mai 2014 sur la commune de Marenla (basse Canche)
- Partenariat privé/public



Les interrogations

- Les programmes de restauration des cours d'eau et notamment la protection rapprochée (pose de clôtures) ne vont t'il pas retirer une pression (paturage, piétinement) et en ajouter une autre (balsamine)?
- A quand un inventaire pluriannuel adapté sur la progression des EEE et la disparition induite de la biodiversité autochtone ?
- Aura-t-on un jour les moyens humains et mécaniques pour lutter contre ce phénomène ?
- N'est il pas déjà trop tard concernant la Balsamine ?

Merci
de votre attention